



SPORT

Notre politique sportive évolue

Publié le 03 janvier 2025

Nouveaux objectifs pour le service des sports qui, depuis peu, se charge du versement des subventions données aux associations sportives. **Sandra Maguin**, responsable du service des sports, fait le point sur ces nouvelles missions.



Autrefois gérée par l'Office Municipal des Sports (OMS), le service de sports a récemment récupéré la gestion de l'enveloppe de subventions à destination des associations sportives quevillaises affiliées. Cette nouvelle mission est bénéfique sur plusieurs points. Elle permet avant tout d'alléger les tâches de l'OMS et de leur libérer plus de temps pour l'accompagnement des clubs, au niveau de leurs budgets, des adhésions ou du développement. C'est également un moyen pour la Ville d'approfondir le règlement des modalités d'attribution de la subvention, notamment en prônant le sport inclusif. Par le versement de fonds aux clubs, la municipalité leur permet de réaliser divers projets au cours de l'année, mais aussi de maintenir le cap sur les charges logistiques et techniques. Désormais, la somme allouée peut être abondée en fonction de l'investissement du club auprès de la Ville, c'est ce qu'on appelle la convention d'objectifs. Pour obtenir ce soutien financier complémentaire, les associations sportives peuvent s'engager sur un objectif de leur choix. Soit dans le milieu scolaire, en proposant l'encadrement de séances sportives dans nos écoles, soit, elles proposent des activités encadrées dans les centres de loisirs. Cette convention prend également en compte les actions des clubs qui organisent des séances de sport en extérieur, pour augmenter leur visibilité au niveau des habitants et ainsi attirer plus d'adhérents. Enfin, est également concernée la mise en place de stages sportifs spécifiques, comme des sorties en dehors de PetitQuevilly ou autres découvertes d'activités. Le service des sports est pleinement mobilisé pour accompagner les clubs dans l'accomplissement de cette convention ! L'objectif est que ce soit bénéfique à la croissance de leur activité et en corrélation avec les actions de la ville en faveur du développement du sport pour tous !



Intranet

VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00

✉ [CONTACTER LE WEBMASTER](#)